

PROJET RÈGLEMENT  
NUMÉRO 2024-414

---

RÈGLEMENT ORDONNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE CANALISATION DE FOSSÉS DES SECTEURS NOBEL ET BOIS-FRANCS, DES RUES JOLIOT-CURIE ET ROBERT-H.-GODDARD, ET DES BOUL. DE MONTARVILLE ET MARIE-VICTORIN, ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 600 000 \$

---

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux décrits dans l'estimation jointe au présent règlement comme **annexe 1**.
  2. Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 600 000 \$ incluant les frais afférents accessoires pour les objets mentionnés à l'article 1 du présent règlement.
  3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 600 000 \$ pour une période de vingt (20) ans.
  4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour couvrir :
    - 100 % du coût total des travaux et des frais afférents.
- Les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe.
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
  6. Une partie de l'emprunt décrété au présent règlement n'excédant pas le montant maximal prévu par la loi peut être destinée à renflouer le fonds général de la Ville d'une partie ou de la totalité des sommes engagées avant son entrée en vigueur relativement à l'objet de celui-ci.
  7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, s'il y a lieu, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

---

**Jean Martel, maire**

---

**Marianna Ruspil, greffière**

## ANNEXE 1



Projet : P-24-AM-11  
Titre : Nettoyage et canalisation de fossés 2024

### Estimation des coûts

Estimation préliminaire des coûts des travaux de nettoyage et de canalisation de fossés 2024

**Rues** Secteur Nobel, Joliot-Curie, Robert-H.-Goddard, secteur Bois-Francis, De Montarville et boul. Marie-Victorin

**Plans**

**Nature des travaux**

**Montant  
avant taxes**

Secteur Nobel		33 750,00 \$
Joliot-Curie		124 765,00 \$
Robert-H.-Goddard		71 065,00 \$
Secteur Bois-Francis		101 365,00 \$
De Montarville		46 845,00 \$
boul. Marie-Victorin		125 888,00 \$
Contingences (10 %)		50 367,80 \$
	<b>Sous-total des travaux</b>	<b>554 046 \$</b>
	TVQ 4,9875%	27 633 \$
	<b>Total des travaux</b>	<b>581 679 \$</b>

**Frais administratifs**


Frais d'ingénierie	1,00%	5 817 \$
Frais de laboratoire	1,00%	5 817 \$
Arpentage	1,00%	5 817 \$
	<b>Sous-total des frais administratifs</b>	<b>17 451 \$</b>
	TVQ 4,9875%	870 \$
	<b>Total des frais administratifs</b>	<b>18 321 \$</b>

**Payable 100 % fonds général**

**GRAND TOTAL DU PROJET**


**600 000 \$**

Préparé par :

  
Sébastien Houde  
Technologue en génie municipal  
Direction du génie


7 février 2024  
Date

Vérfié par :

  
Alexandre Caillé, ing.  
Chef de service  
Direction du génie

7 février 2024  
Date

Approuvé par :

  
Claude Poirier, ing. M. Ing.  
Directeur  
Direction du génie

7 février 2024  
Date




PROJET : P-24-AM-11

TITRE : Nettoyage et canalisation de fossés 2024


**ESTIMATION DES COÛTS (montants avant taxes)**


Estimation préliminaire des coûts des travaux de nettoyage et de canalisation de fossés 2024

Nature des travaux	Qté	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
<b>Secteur Nobel</b>				
Frais généraux	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Frais Traces Québec	500	t.m.	2,13 \$	1 065,00 \$
Signaleur de chantier	18	hre	45,00 \$	810,00 \$
Profilage de fossé	400	m.lin	35,00 \$	14 000,00 \$
Nettoyage de ponceau	25	m.lin	15,00 \$	375,00 \$
			<b>Total - Secteur Nobel</b>	<b>33 750,00 \$</b>
<b>Joliot-Curie</b>				
Frais généraux	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Frais Traces Québec	500	t.m.	2,13 \$	1 065,00 \$
Profilage de fossé	1 020	m.lin	35,00 \$	35 700,00 \$
Nettoyage de ponceau	300	m.lin	15,00 \$	4 500,00 \$
Remplacement de ponceau TBA cl. IV 600mm	100	m.lin	400,00 \$	40 000,00 \$
Réfection d'entrée d'asphalte	400	m <sup>2</sup>	90,00 \$	36 000,00 \$
			<b>Total - Joliot-Curie</b>	<b>124 765,00 \$</b>
<b>Robert-H.-Goddard</b>				
Frais généraux	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Frais Traces Québec	500	t.m.	2,13 \$	1 065,00 \$
Déboisement	1	global	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Profilage de fossé	370	m.lin	85,00 \$	31 450,00 \$
Nettoyage de ponceau	70	m.lin	15,00 \$	1 050,00 \$
			<b>Total - Robert-H.-Goddard</b>	<b>71 065,00 \$</b>
<b>Secteur Bois-Francis</b>				
Frais généraux	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Frais Traces Québec	500	t.m.	2,13 \$	1 065,00 \$
Déboisement	1	global	35 000,00 \$	35 000,00 \$
Profilage de fossé	640	m.lin	85,00 \$	54 400,00 \$
Nettoyage de ponceau	60	m.lin	15,00 \$	900,00 \$
			<b>Total - Secteur Bois-Francis</b>	<b>101 365,00 \$</b>

 <b>Boucherville</b> Direction du génie	<b>PROJET : P-24-AM-11</b>			
	<b>TITRE : Nettoyage et canalisation de fossés 2024</b>			
<b>ESTIMATION DES COÛTS (montants avant taxes)</b>				
Estimation préliminaire des coûts des travaux de nettoyage et de canalisation de fossés 2024				
<b>Nature des travaux</b>	<b>Qté</b>	<b>Unité</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Total (avant taxes)</b>
<b>De Montarville</b>				
Frais généraux	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Frais Traces Québec	500	t.m.	2,13 \$	1 065,00 \$
Signaleur de chantier	18	hre	40,00 \$	720,00 \$
Profilage de fossé	385	m.lin	40,00 \$	15 400,00 \$
Nettoyage de ponceau	24	m.lin	15,00 \$	360,00 \$
Remplacement de ponceau TBA cl. IV 600mm	24	m.lin	450,00 \$	10 800,00 \$
Réfection d'entrée d'asphalte	100	m <sup>2</sup>	85,00 \$	8 500,00 \$
			<b>Total - De Montarville</b>	<b>46 845,00 \$</b>
<b>boul. Marie-Victorin</b>				
Frais généraux	1	global	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Frais Traces Québec	500	t.m.	2,13 \$	1 065,00 \$
Signaleur de chantier	100	hre	40,00 \$	4 000,00 \$
Bordure	230	m.lin	75,00 \$	17 250,00 \$
Puisard	3	unité	5 000,00 \$	15 000,00 \$
Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 250 mm	250	m <sup>2</sup>	25,00 \$	6 250,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-14, 70 mm	250	m <sup>2</sup>	65,00 \$	16 250,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-10, 50 mm	250	m <sup>2</sup>	50,00 \$	12 500,00 \$
Réfection arrière	1	global	18 573,00 \$	18 573,00 \$
			<b>Total - boul. Marie-Victorin</b>	<b>125 888,00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>503 678,00 \$</b>

Préparé par :  7 février 2024  
 Sébastien Houde  
 Technologue en génie municipal, Direction du génie  
 Date

Véifié par :  7 février 2024  
 Alexandre Caillé, ing.  
 Chef de service, Direction du génie  
 Date

Approuvé par :  7 février 2024  
 Claude Poirier, ing. M. Ing.  
 Directeur, Direction du génie  
 Date